Fleurissement et paysages natures de Montcarra

Balcons du Dauphiné
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MONTCARRA

Dossier de candidature CVVFF 2021

Notes

Sommaire

1- Montcarra : "village nature, village vivant"
- le contexte 5
- Le mot du maire 7
- Commune fière de son patrimoine 8
- Plan de visite 9

2- La mise en œuvre du projet municipal
- Un village et des bénévoles 10
- Agir en cohérence 12
- Stratégie d'aménagement 13

3- Animation et promotion de la démarche
- Valoriser et transmettre 14
- Valorisation touristique 18

4- Patrimoine végétal naturel
- Un patrimoine précieux 20

5- Gestion environnementale
- Conserver et entretenir ce patrimoine 25
- Agir pour l'environnement 27

6- Qualité du cadre de vie et de l'espace public
- Valoriser le cadre de vie 30

7- Patrimoine végétal et fleurissement
- Pour un village accueillant 34
- Pour le centre du village 38
- Sans oublier les autres quartiers 42
- Traverser le village 44
- Les jardins familiaux 46
- Les espaces sportifs 47

ENS de l'étang de Gôle

Mairie de Montcarra - *361 Grande Rue – 38890*
Tél : ***04 74 92 43 31*** *- fax :* ***04 74 80 70 19***
e-mail : contact@montcarra.fr
Maire : David Emeraud
Adjoint en charge de l'environnement : Olivier Bégel

Bénévoles du Comité de fleurissement :
Florence Perrissez/Nadine Binsse
e-mail : fleurissement.montcarra@gmail.com

Dossier de candidature "Villes et Villages Fleuris" 2021
Village de Montcarra - Juillet 2021
Crédit photos : *Florence Perrissez, Loïc Perrissez p4, Denis Palanque p21.*
Conception: *Florence Perrissez - David Emeraud - Olivier Bégel*
Graphisme : *Florence Perrissez*
Imprimé par nos soins

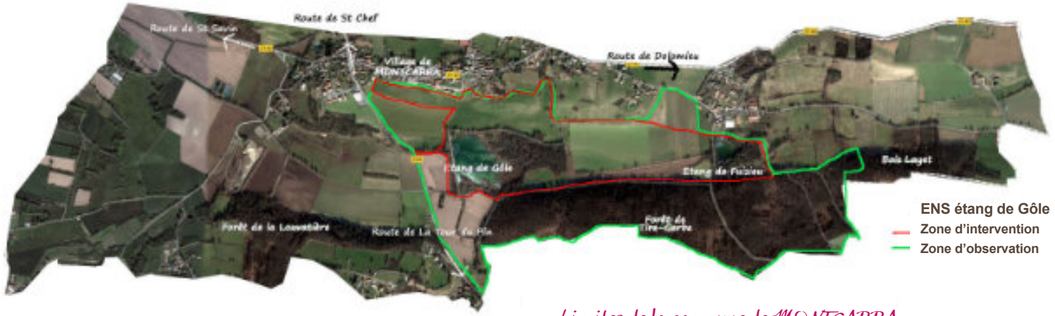

Limites de la commune de MONTCARRA

Vue aérienne - Village de MONTCARRA - Étang de Gôle

Le contexte

580 habitants
Point culminant à 385m d'altitude à l'église
Environ 500 ha de superficie
Communauté de communes des Balcons du Dauphiné, qui a notamment la compétence tourisme
Canton de La-Tour-du-Pin
Maison du Département de Bourgoin-Jallieu

❯ **La commune ne dispose pas de service technique, mais uniquement du secrétariat de mairie et du service périscolaire.**
Aussi, la gestion des espaces est assurée par :

➥ *Le comité de fleurissement :*
Les plantations annuelles, l'arrosage et la création de nouveaux espaces végétalisés sont à l'initiative du comité de fleurissement, commission du comité des fêtes, créé en 2009 et composée d'une dizaine de bénévoles.

➥ *Convention avec Saint-Chef :*
Une nouvelle convention signée en 2021 avec la commune voisine de Saint-Chef fixe les modalités d'intervention de leurs services techniques pour l'entretien des espaces verts qui était auparavant sous-traité à des entreprises locales.

➥ *Osez :*
Certains autres travaux comme l'entretien des sentiers, débroussaillage, etc, sont réalisées par OSEZ qui emploie des personnes en réinsertion.

➥ *Entreprise Steph'Services :*
Ce jardinier paysagiste de Saint-chef intervient pour assurer l'entretien courant de l'ENS de l'étang de Gôle,

❯ **La compétence voirie est assurée par la commune.**
En effet, après avoir fait un bref passage par la Communauté de communes des Balmes Dauphinoises entre 2014 et 2018, la compétence n'a pas été reprise par la Communauté de communes des Balcons du Dauphiné (lors de la fusion avec les communautés de communes voisines).

❯ Le syndicat des eaux a planté les abords de ses bâtiments (entrée côté La Tour du Pin), suite à une demande de la mairie.

❯ **Les fournisseurs de végétaux** sont des pépiniéristes et horticulteurs voisins : Jardinerie Latour à ST Chef, pépinière Gilles Bonnaire à Bourgoin-Jallieu, lycée horticole de la Tour du Pin.

❯ **Les labels de la commune :**

➥ *La commune a obtenue deux libellules au concours de la « Capitale française pour la biodiversité 2018 » :*
Ce label 2018 a récompensé les communes qui avient œuvré en faveur de la biodiversité grâce à leur engagement pour la nature et l'environnement. Par exemple, le zéro-phyto, la gestion de l'ENS, ou encore les plantations de haies, figuraient parmi les critères d'évaluation.
Un nouveau thème est donné chaque année pour ce label.

➥ *Les forêts communales sont labellisées Pefc*
Ce label garanti les bonnes pratiques d'exploitation du bois.

➥ *De nombreux prix au concours départemental VVF:*
La commune de Montcarra n'avait pas encore été présentée au niveau régional, mais a régulièrement été primée au concours départemental.
Elle bénéficie de l'accompagnement du CAUE en vue de l'obtention d'une première fleur.

▶ Prix obtenus aux CDVFF

➥ 2009 : Coupe du lycée horticole de St Ismier
➥ 2012 : 2e prix des villages -500 hab. et coupe Groupama
➥ 2013 : 1er prix des villages -500 hab. et coupe du développement durable
➥ 2014 : 2e prix des villages de -1000 hab.
➥ 2014 : Prix "Romarin" pour l'école du village dans la catégorie "Écoles fleuries"
➥ 2015 : 1er prix des villages de -1000 hab.
➥ 2016 : 1er prix des villages de -1000 hab.
➥ 2018 : suppression du concours départemental en Isère.

Le mot du maire

Depuis plusieurs années, les élus de Montcarra et ses habitants s'engagent dans la démarche de labellisation Villes et Villages Fleuris. Forte de cette volonté, une politique d'aménagement, d'embellissement, de protection de l'environnement et de la biodiversité, est mise en place pour valoriser le village.
Une énergie exercée aussi par les habitants du village au travers des associations et par l'organisation de manifestations festives, qui contribuent à faire partager aux résidents et aux personnes de passage une certaine qualité de vie.

❱ Il me parait primordial de spécifier que le fleurissement annuel et la gestion de nouveaux espaces verts n'est permise que par la motivation d'une équipe de bénévoles et d'élus qui apportent non seulement leurs idées, mais soutiennent la commune pour financer les projets : une randonnée pédestre annuelle sur les sentiers de la commune qui attire maintenant autour de 800 marcheurs !
En effet, compte tenu des moyens financiers limités de notre commune, nous ne disposons pas de services techniques. L'embellissement du village est le fruit du travail du comité de fleurissement. L'entretien des espaces verts est réalisé à travers une convention avec le village de Saint Chef.
❱ L'implication de l'école dans la découverte de l'environnement et de l'écologie donne aux enfants le goût et l'envie de préserver notre patrimoine environnemental. Lors de la création de jardins familiaux cette année, un espace a été réservé aux écoliers du village. Ainsi, petits et grands s'entraident dans la mise en forme des potagers.
❱ Le site communal de l'étang de Gôle, labellisé en 2003 « Espace Naturel Sensible de l'Isère », est un lieu de douce promenade et de riches découvertes. En lien constant avec le département et les agriculteurs, le plan de gestion a programmé des actions annuelles cohérentes pour diversifier et pérenniser cet espace, protéger cette faune et cette flore si précieuses.
❱ Lors des améliorations de l'espace public du village, l'embellissement est systématiquement associé à la sécurité : création de trottoirs, enfouissement des réseaux, et diverses créations d'espaces végétalisés le long des rues ont régulièrement été aménagés ces dernières années.
❱ Enfin, pour cette année 2021, les projets d'aménagement ne manquent pas : l'agrandissement de l'école, afin d'accueillir plus d'une centaine d'enfants, et la création d'un espace multi-activités sont en cours.

La valorisation et la préservation de notre riche patrimoine sont ainsi assurés pour les générations futures. Préserver nos espaces naturels sans oublier les commodités de nos administrés en améliorant le cadre de vie est une volonté forte de la municipalité.

Les nombreuses récompenses déjà obtenues ces dernières années au Concours départemental sont une fierté pour tous ceux qui s'investissent, elles nous encouragent à persévérer et à poursuivre avec enthousiasme et dynamisme.
Vous découvrirez dans ce dossier nos projets établis ainsi que ceux à venir, fruit d'un travail qui nous rapproche chaque année un peu plus du label « Ville et Village fleuri » et qui serait pour nous une belle reconnaissance.

Le maire, David EMERAUD

1- Montcarra, village nature, village vivant

Commune fière de son patrimoine

A l'interface entre les plateaux de l'Isle Crémieu et les Terres Froides du Dauphiné, avec un climat continental, le village de Montcarra dans le nord-Isère est installé sur le « Mont de Carra ».

Ses maisons, pour la plupart en pisé, s'égrènent le long de la grande rue principale, dont le point culminant, à 385 m, est occupé par l'église depuis 1837. On pourrait traverser bien vite ce petit bourg rural d'un peu moins de 600 habitants sur 500 ha., mais en s'attardant un peu, son patrimoine discret révèle tout son intérêt.

L'histoire commence en effet dès le Moyen-Âge avec la construction du château (alors appelé « maison forte de Montcarra ») aux alentours de 1309 par le sieur Arthau Carra, dont le village gardera le nom.
Au pied de cet édifice, témoin de différents conflits seigneuriaux et plusieurs fois remanié, les premières fermes s'établissent. On peut toujours observer ces grands corps de bâtiments construits et organisés selon la tradition dauphinoise (toits hauts à 4 pans, cour centrale, murs en pisé et soubassement en pierre). Sur ces terres agricoles de plaine, les Montcarradiauds ont tiré profit des ressources de leur environnement qui font aujourd'hui le charme de la commune :

❱ Les zones boisées classées dont la forêt de Tire-Gerbe,

❱ Les étangs de Fuyssieux et de Gôle, dont les abords ont servi autrefois pour le rouissage du chanvre, trois lavoirs ont été érigés le long des ruisseaux qui les alimentent. L'étang de Gôle est reconnu comme une véritable richesse naturelle. Classé **Espace Naturel Sensible** par le Département de l'Isère pour sa biodiversité remarquable, il fait l'objet d'une valorisation active et participe au cadre de vie du village.

❱ Les prairies et espaces agricoles de culture céréalière ou d'élevage structurent la majeure partie du paysage communal. Leur exploitation continue avec deux fermes encore en activité.

❱ Deux haras complètent le tableau, dont l'un a fourni dans les années 1945-1980 quelques bons coureurs sur les champs de courses de Deauville.

Dans cet environnement rural, aujourd'hui tout proche de l'agglomération lyonnaise, si en 1837 les habitants s'étaient déjà mobilisés pour bâtir eux-mêmes leur église, le dynamisme se poursuit ! De nouvelles associations ont vu le jour, pour la sauvegarde du patrimoine, autour des véhicules anciens, pour le fleurissement, ou encore autour du sport avec le club de rugby, qui a fait revivre l'ancien stade de foot, et enfin pour la gestion de la pêche à l'étang de Gôle, alors que la vitalité des plus anciennes comme le Sou des écoles et le comité des fêtes ne faillit pas.
La convivialité reste aussi une priorité : fêtes de quartier, animations traditionnelles comme le 14 juillet, la fête de Noël ou la foire et sa célèbre potée, sans oublier bien sûr la "Randonnée des fleurs" maintenant renommée. Ce sont autant d'occasions de se retrouver, d'échanger, de rallumer le four à pain ou de pousser la chansonnette.

Montcarra est ainsi un bourg où il fait bon vivre, dans un environnement qui évolu, et que tous, population comme élus essaient de préserver et de rendre toujours plus paisible.

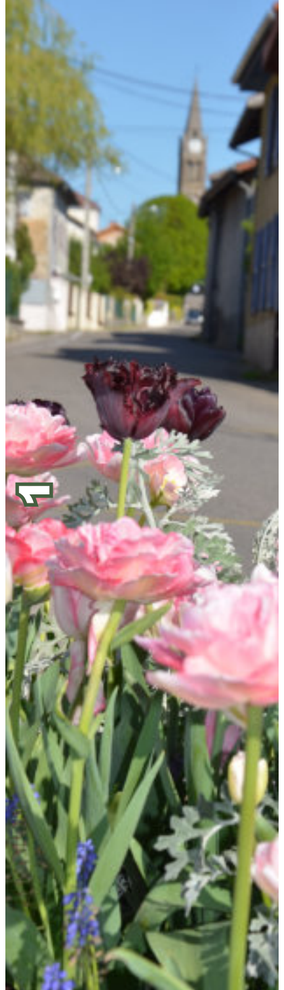

Plan de visite

Un village et des bénévoles

Montcarra est un petit village de 500 habitants et n'a pas de personnel communal employé aux espaces verts.

➥ La volonté de la commune à participer au concours des villes et villages fleuris a donc suscité l'idée de créer un comité de fleurissement.
Ce comité, composé d'élus et de bénévoles, est actif depuis plus de 10 ans maintenant. Il fonctionne avec la commission «environnement, cadre de vie et patrimoine » du conseil municipal, tout en étant rattaché à l'association du comité des fêtes du village.
Ce sont les membres du comité qui gèrent entièrement **le fleurissement annuel** printemps/été, et automne/hiver. C'est à dire l'achat des plants chez les pépiniéristes des alentours, la plantation et l'arrosage.

➥ Ces potées sont en nombre réduit et remplacées petit à petit et lorsque c'est possible par des végétaux vivaces en pleine terre *(par exemple au Bidaud entrée côté Saint-Savin, photo ci-contre)*.
Ils organisent donc également la **conception des nouveaux espaces verts** ou massifs. Le gros œuvre peut être assuré par le prestataire de la mairie et la plantation, selon le travail, par les membres du comité. Leur souhait est d'entrer dans une démarche de mise en valeur et d'amélioration de l'environnement pour une qualité de vie dans le village, bénéficiant à tous les habitants et passants.

2013 - AVANT…

2018 - APRÈS

Au Bidaud, remplacement des bacs par un massif, plantations réalisées par les bénévoles du comité de fleurissement.

Route de Saint-Chef, les "gerles" vers le pressoir arrivent bientôt en fin de vie. Elles seront alors remplacées par des végétaux en pleine terre

2- La mise en œuvre du projet municipal

➥ **C'est avec le comité de fleurissement que la « Randonnée des fleurs » est née,** dans l'objectif de récolter des fonds. Cette manifestation est organisée chaque deuxième dimanche d'avril sur les sentiers pédestres et chemins autour du village.
Le succès immédiat a permis de mettre en place rapidement un financement autonome pour l'achat des végétaux. Depuis fin d'année 2015, elle a pu honorer également les factures de la main d'œuvre du prestataire pour la création des nouveaux espaces végétalisés qu'elle décide en accord avec les élus. Malheureusement, vu le contexte de confinement et à notre grand regret, cette manifestation n'a pas pu être organisée en 2020, ni en 2021.

La "Randonnée des fleurs" aux inscriptions : une renommée acquise !

Coût du fleurissement annuel : entre **300 et 700€** *financés par le comité.*
(Selon si achats pour la création ou réfection de massifs).

Coût de l'entretien des espaces verts : environ **8000€** *annuel pour la commune.*

➥ **L'embellissement du village et le cadre de vie sont une préoccupation majeure du comité de fleurissement.** Les comptes permettent maintenant d'envisager d'autres actions de valorisation des espaces publics. Comme l'idée de réaliser une fresque murale dans le village qui avait germée depuis plusieurs années. Le projet a été lancé, le lieu déterminé, le fresquiste retenu et des premières maquettes ont vu le jour. Mais pour l'instant tout a été stoppé à cause du contexte sanitaire. L'argent des randonnées 2020 et 2021 qui manque à son financement ne rentre pas… alors que les dépenses d'achat de végétaux ont continué.

Une maquette provisoire du projet fresque. Mise en situation sur le mur de soutènement du cimetière

« Quel chemin parcouru depuis l'introduction d'un peu de couleurs dans le village par le comité de fleurissement avec des potées fleuries en 2009 !
Le paysage du village a changé progressivement au cours de ces dernières années : la plupart des fils disgracieux des réseaux aériens ont disparu dans une grande partie de la commune, la sécurité a été améliorée et des espaces végétalisés prennent vie à l'intérieur même du village, malgré l'étroitesse des rues…
Et pour le plaisir des habitants et encore mieux accueillir les visiteurs, le commerce/restaurant "Ô Puits gourmand" a vu le jour, à l'initiative de la municipalité ! »

Florence Perrissez
Adjointe de 2008 à 2020
Responsable du comité de fleurissement depuis sa création en 2009.

Agir en cohérence

La municipalité s'est engagée depuis plusieurs mandats pour garantir un cadre de vie agréable du village, dans un environnement protégé qui conserve et met en valeur les paysages naturels, tout comme le bâti de cette belle campagne.

Des partenaires pour limiter les coûts :

➥ **Le problème du personnel technique, des outils et matériel reste un point sensible majeur pour la commune.**
Les élus tentent de rechercher une solution durable à moindre coût pour l'entretien de la commune. C'est ainsi que depuis début 2021, une nouvelle convention a été signée avec la commune voisine de Saint-Chef. Ce document fixe les modalités d'intervention de leurs services techniques pour l'entretien des espaces verts et des massifs de la commune, notamment les opérations de taille et de tonte, le broyage le long des routes, quelques travaux, etc.

➥ **Une association des "pêcheurs de l'étang de Gôle" a été créée en 2016.** L'objectif étant que les pêcheurs, acteurs du site, assurent eux-même la gestion de la pêche (vente des cartes et empoissonnement), ainsi que l'entretien minimum du site. Le département, par l'intermédiaire de la mairie et grâce au plan de gestion, leur verse une subvention de 500€ par an pour couvrir leurs frais.

➥ **L'association "Autour du Clocher de Montcarra" (ACM), s'est fixé comme objectif le soutien au niveau financier à la protection et la réhabilitation du patrimoine du village** *(voir p. 31)*.

Une prise en compte de l'urbanisme à l'échelle d'un territoire

➥ **La trame verte et bleue a été prise en compte lors de l'élaboration du PLU**. Ces zones ont été identifiées, et les zones de passage de la faune sont passées en zones non constructibles (ex : entre Gros buisson et Fuyssieux).
La zone d'observation de l'ENS, est adjacente avec l'ENS de Rochetoirin, ceci assure la continuité écologique entre eux.

➥ **C'est le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné qui donne l'orientation à la commune de Montcarra pour un aménagement raisonné et coordonné à l'échelle d'un plus vaste territoire : les Balcons du Dauphiné et Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné.**
Ainsi à Montcarra, par exemple aucune zone artisanale ou industrielle ne pourra s'implanter. La ruralité du village s'en trouve préservée.
Cependant, ceci implique aussi des finances réduites pour la commune…

Stratégie d'aménagement

La commune a pris en compte les exigences du label depuis sa première inscription au concours départemental des "Villes et Villages Fleuris". Depuis, elle n'a cessé d'améliorer ses pratiques en faveur de l'environnement tout en sensibilisant les habitants.

Le comité de fleurissement, à l'initiative de l'introduction d'espaces fleuris, a d'abord priorisé les entrées du village et le centre. Il prend maintenant en compte les exigences du label, et privilégie la création d'espaces en pleine terre avec paillage, qui remplacent petit à petit les potées. Les arbustes et plantes vivaces sont favorisées.
La commune profite également des travaux de sécurisation de la traversée du village pour faire entrer le végétal dans les rues. Elle consulte les membres du comité pour le choix des végétaux.

Le zéro-phyto dans le village est maintenant effectif. Même si le résultat visuel perçu par les habitants n'est pas toujours à hauteur des espérances, surtout en ce qui concerne le cimetière... Il faudra encore faire preuve de pédagogie !

"Zéro-phyto" pour le cimetière : plantation d'un gazon spécial

Montcarra a le privilège d'avoir un bel espace naturel qu'est l'étang de Gôle, site labellisé par le Département. Des plans de gestion sont régulièrement élaborés pour assurer sa pérennisation.

Vous allez découvrir les nombreuses actions réalisées ou en cours tout au long de ce dossier.

Objectif "label"

**La participation de la commune pour l'obtention du label "Village fleuri" permet aux élus d'avoir des objectifs concrets dans leur gestion communale.
En effet, les orientations données pour le label permettent la mise en œuvre d'actions définies, tournées vers cet objectif de labellisation.**

C'est ainsi garantir aux habitants une gestion maîtrisée pour tendre vers un cadre de vie "idéal".

La commune est accompagnée par le CAUE depuis 2018

Valoriser et transmettre

Sur l'ENS

Afin que les habitants comprennent les enjeux que nous engageons autour du fleurissement, voire qu'ils y participent eux aussi, nous jugeons important que tous les acteurs, qu'ils soient habitants ou visiteurs, petits ou grands, comprennent bien quelle est la richesse du patrimoine du village.

Les informations de la mairie

➥ **Toutes les informations sont données dans le bulletin municipal de fin d'année ainsi que dans le nouveau "Magnaud infos" de juillet.**
La mairie dispose d'un site internet et d'une page Facebook dans lesquels des informations sont régulièrement mises à jour par le secrétariat, notamment toutes les infos de visites de l'"ENS, en plus des affiches sur la porte de la mairie.
➥ **Le comité de fleurissement a aussi son site internet sur lequel on trouve des infos sur la randonnée. Il a aussi sa page Facebook.**

Des actions de sensibilisation sont régulièrement organisées autour de l'Espace Naturel de l'étang de Gôle :

❱ Deux demi-journées d'actions pédagogiques annuelles sont prévues dans le plan de gestion de l'ENS. Elles ont pour but de faire découvrir le site de l'étang aux visiteurs autour de sa faune et sa flore. Ces visites sont souvent conduites par un animateur de l'association Lo Parvi.

❱ Les guides nature du département incluent régulièrement le site communal de l'ENS de Montcarra dans leur programme estival des ENS départementaux. Plusieurs visites guidées peuvent ainsi avoir lieu à l'étang de Gôle entre juin et septembre.

❱ Diverses animations comme des "balades théâtralisées", ou des "balades contées", ou encore les "Sorties natures" de Lo Parvi se déroulent régulièrement sur le site. Une trentaine de personnes y assistent, habitants de la commune ou personnes extérieures.

* *Toutes ces découvertes se déroulent sur inscription gratuite.*

❱ Le livret pédagogique du sentier autour de l'ENS est disponible en mairie, à l'office du tourisme de St Chef, à la maison du Département, et sur le site internet de la mairie.

Balade contée à l'étang de Gôle - 2019 - Avec Lo Parvi

Animation "croquis nature" à l'étang de Gôle - 2019
Dans le cadre des "guides nature" du département.

3- Animation et promotion de la démarche

Avec l'école

Il nous tient aussi à cœur de transmettre ces valeurs environnementales aux enfants de l'école :

❱ **Un espace dans les jardins familiaux créés cette année 2021 a été réservé pour les enfants afin qu'ils puissent s'initier au jardinage.**

❱ Le comité de fleurissement avait été à l'initiative d'un projet de construction d'un **hôtel à insectes et son massif** avec la classe de maternelle, en 2014. L'étude des insectes est dans le programme scolaire. Ce projet a d'ailleurs été bien récompensé au concours départemental par le **prix Romarin pour les écoles fleuries !**

❱ L'année suivante, c'est à la plantation du **verger pédagogique de l'ENS** que la classe avait participé, encadrée par les enseignants et des membres du comité de fleurissement. Le projet avait été réalisé avec l'équipe Prodépare* (*personnes en réinsertion gérées par l'ONF).*
Cette collaboration entre générations, enfants et personnes en difficulté a été très bénéfique pour tous les acteurs *(photos ci-contre).*

❱ Les enfants de l'école primaire bénéficient de journées **pédagogiques sur l'ENS**, encadrées par un animateur Lo Parvi.

❱ **Sensibilisation à l'alimentation à la cantine de l'école** : le prestataire introduit au moins un aliment issu de l'agriculture biologique par repas.

Construction de l'hôtel à insectes avec les enfants et plantations
- Avril 2014 -

Action 2017 : Autour de l'eau

L'école a bénéficié en fin d'année scolaire :

➥ **d'une journée de découverte des ressources en eau et leur traitement par le lagunage, avec l'intervention du Syndicat intercommunal des eaux de Dolomieu/Montcarra.**
➥ **suivie par la découverte de la qualité des milieux aquatiques des ruisseaux et étangs avec l'intervention bénévole de M. Insardi, le technicien qui a réalisé les études de la qualité de l'eau sur l'ENS dans le cadre du plan de gestion.**

Plantations d'un verger pédagogique avec les enfants,
et l'équipe PRODEPARE* - Automne 2015

Les plus grands aussi peuvent être sollicités comme :

❯ Les élèves du lycée AGROTEC (Seyssuel-Vienne) qui sont venus aider pour la journée de pêche organisée en mars dernier lors de la vidange de l'étang de Gôle. En 2014, ils avaient déjà profité du site pour des journées de travail et d'animations dans le cadre du partenariat entre le lycée et la politique de développement durable du département.
L'animation qu'ils avaient réalisée sur le site en faveur de personnes défavorisées (allocataires RSA, enfants du service action sociale du CG), avait permis aux élèves de passer une épreuve de leur examen de Bac PRO.

Autres communications diverses

❯ Des plaquettes d'informations sur la plantation de haies champêtres (qui favorisent la biodiversité) ainsi que sur les plantes envahissantes sont disponibles en mairie, et distribuées aux nouveaux habitants.

❯ De même une plaquette d'information a été élaborée par un stagiaire du département afin de communiquer sur les bonnes pratiques d'exploitation des bois et forêts. Une réunion avait ensuite été organisée in situ avec les propriétaires forestiers de la forêt de Tire-Gerbe, dans le cadre du plan de gestion de l'ENS.
Ces plaquettes sont disponibles en mairie.

Bientôt du compostage collectif...

➥ Encore une nouveauté pour 2021 !

La mise en place d'un compostage collectif est en cours sur la commune. Le projet est basé sur une participation active des volontaires. Des personnes référentes seront nommées pour la gestion de chaque site. Une formation leur sera dispensée par le SICTOM.

Les élus sont allés à la rencontre des habitants afin d'évaluer les emplacements et nombre de sites.

Et enfin, d'autres actions de sensibilisation à l'environnement sont régulièrement organisées :

❯ **La journée nationale de l'environnement** : chaque année, (sauf dernièrement en raison du contexte sanitaire) la municipalité profite de cette journée pour organiser une matinée nettoyage de printemps sur le village. C'est l'occasion de débarrasser la nature de ces déchets polluants jetés intempestivement en bordure de nos routes.
En 2019, c'est toute l'école qui avait participé le vendredi sous l'initiative de leurs enseignants. Action bénéfique puisque ce sont les enfants qui avaient ensuite motivé leurs parents pour revenir le lendemain au nettoyage de printemps organisé par la mairie !

❯ **Un concours communal des maisons fleuries est organisé chaque année, il est doublé du concours des jardins potagers.**
10 à 15 personnes y participent en général, sur inscription. Le jury, composé d'environ six personnes, passe en juillet pour faire sa notation (la grille est calquée sur la grille du CVVF). La remise des prix se fait à l'occasion des vœux du maire, afin que toute la population présente soit sensibilisée.
Ce concours a été suspendu en raison du contexte, nous espérons le voir à nouveau organisé l'année prochaine.

▲Jury du concours des maisons fleuries - Juillet 2018 -
▼Jardin d'un particulier lauréat

Mars 2019 - Un nettoyage de printemps particulièrement fructueux ! Y compris à l'étang avec l'association des pêcheurs.

Valorisation touristique

Le village de Montcarra n'a pas véritablement de vocation touristique, néanmoins l'ambiance générée par le dynamisme de ses associations et bénévoles, attire un grand nombre de ses voisins lors des manifestations.
L'étang de Gôle et les sentiers de randonnée attirent de plus en plus de promeneurs, et le nouveau restaurant commence à être renommé pour la qualité qu'il propose.

De grandes et belles manifestations :
En effet, pour la foire et potée du premier samedi de septembre, ce sont 500 repas qui sont servis ! Soit presque l'équivalent du nombre d'habitants ! La randonnée des fleurs attire maintenant plus de 800 marcheurs ! Sans parler du feu d'artifice admiré par certainement beaucoup plus d'un millier de personnes...

Un restaurant/bar/commerce :
Très attendu depuis la fermeture du dernier bar de la commune, le bâtiment a ouvert ses portes courant 2018. Les habitants ont retrouvé non seulement un lieu de convivialité, mais aussi un cuisinier de talent qui cuisine local et artisanal.

Jérôme, gérant et cuisinier du bar restaurant Ô Puits gourmand

La municipalité soutient toutes les associations du village :

- en leur mettant gracieusement à disposition et prioritairement les locaux dont ils ont besoin pour leurs diverses manifestations
- en leur dédiant des espaces de stockage/garages pour leur matériel.
- En leur fournissant un soutien administratif (impressions/photocopies).

Office de tourisme

C'est la communauté de communes des Balcons du Dauphiné qui a la compétence tourisme (compétence intercommunale obligatoire).

Dans chaque agence du territoire, dont une nouvelle qui vient d'ouvrir à Saint-Chef, les visiteurs peuvent avoir toutes les informations sur les manifestations qui ont lieu à Montcarra, les visites guidées à l'ENS, etc.

Les informations sont également répertoriées dans l'agenda sur leur site internet "Tous aux balcons".

La "Randonnée des fleurs"

La randonnée permet aux marcheurs de découvrir la campagne environnante et ses paysages variés sur des sentiers fléchés autour du village. Les randonneurs peuvent choisir entre trois parcours au choix, de 5 à 16 km environ qui sont renouvelés chaque année. Un ravitaillement est offert en chemin. Une buvette et un repas sont proposés à l'arrivée.
Cette manifestation est organisée par le comité de fleurissement. Elle a pour but de récolter des fonds pour la valorisation des espaces publics que propose le comité.

Le petit plus : Une animation est organisée chaque année lors de cette randonnée.

Randonnée des fleurs 2019 =

Un partenariat avec le CAUE et le Département dans le cadre de la saison du printemps 2019 Paysage>paysages.

Avec le spectacle "Le pouvoir des fleurs" et l'animation du CAUE avec Marylise Fillon.

Spectacle 2018 :

Les échassiers de "l'Éphéméria circus" avec Charlotte Testa, danseuse/spectacle de feu, et Sylvain Gabriel, metteur en scène.

La randonnée mobilise une trentaine de personnes bénévoles

Un patrimoine précieux

Sur les 490 ha de la commune, seulement 15 ha sont en zone urbaine, le reste de la surface est classée au PLU en zones naturelles, zones agricoles ou zones boisées classées ! Ce qui représente plus de 97 % de sa surface.

❯ **L'étang de Gôle** est un étang très ancien déjà identifié sur le parcellaire de 1642. Acheté par la commune en 1987, il a été parmi les premiers espaces labellisés en **ENS**, Espace Naturel Sensible communal, par le Conseil général de l'Isère en 2003. D'une surface de 51,6 ha en zone d'intervention, et 131,4 ha en zone d'observation, il est d'une grande richesse par sa mosaïque de milieux remarquables : milieux humides, roselières, prairies sèches, forêts humides et sèches qui permettent d'accueillir un grand nombre d'espèces, faune et flore, dont de nombreuses sont considérées comme patrimoniales, rares ou protégées au niveau européen.
La tortue cistude, petite tortue sauvage aquatique, présente sur le site, en est une espèce emblématique du Nord Isère.

❯ Le site est géré grâce à **un plan de gestion** qui inclut aussi l'étang de Fuyssieu, propriété privée. Afin d'en assurer la maîtrise foncière, la commune est propriétaire de 35 ha dont 22 achetés fin 2013 et exploités par des agriculteurs avec lesquels la municipalité a signé des baux environnementaux.
Cette zone est très intéressante au niveau environnement, car constitue un **corridor écologique.**

❯ **L'ENS de l'Étang de Gôle est intégré dans une ZNIEFF** de type II, n°3802, « Isle Crémieu et basses-terres » qui s'étend sur une superficie de plus de 55 000 ha. Il s'agit de l'une des régions les plus riches du département de l'Isère d'un point de vue ornithologique (busards, fauvettes paludicoles, huppe fasciée…).
L'ENS intègre également une ZNIEFF de type I caractérisée par sa zone humide. N° 38020116, s'étendant sur 40,88 ha. Elle couvre une grande partie de la zone d'intervention.

❯ **50 ha de zones boisées sont classées** : La forêt de Tire-Gerbe principalement, vaste ensemble ancien exploité pour son bois et lieu de chasse, est apprécié pour la promenade et l'observation de la faune sauvage.
Les parcelles dont la commune est propriétaire sont **gérées par l'ONF et** classés **Pefc** : ce label garanti pour le commerce du bois que les bonnes pratiques d'exploitation sont respectées. Le plan de gestion de la forêt prévoit une coupe de bois tous les deux ans par roulement sur 22 ans.
Les essences forestières principales sont locales : chêne commun, hêtre, charme, et châtaignier.

Tortue cistude, espèce protégée présente sur le site

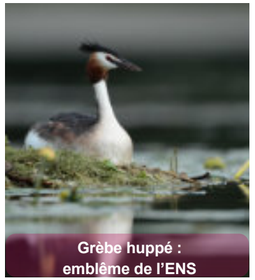
Grèbe huppé : emblême de l'ENS

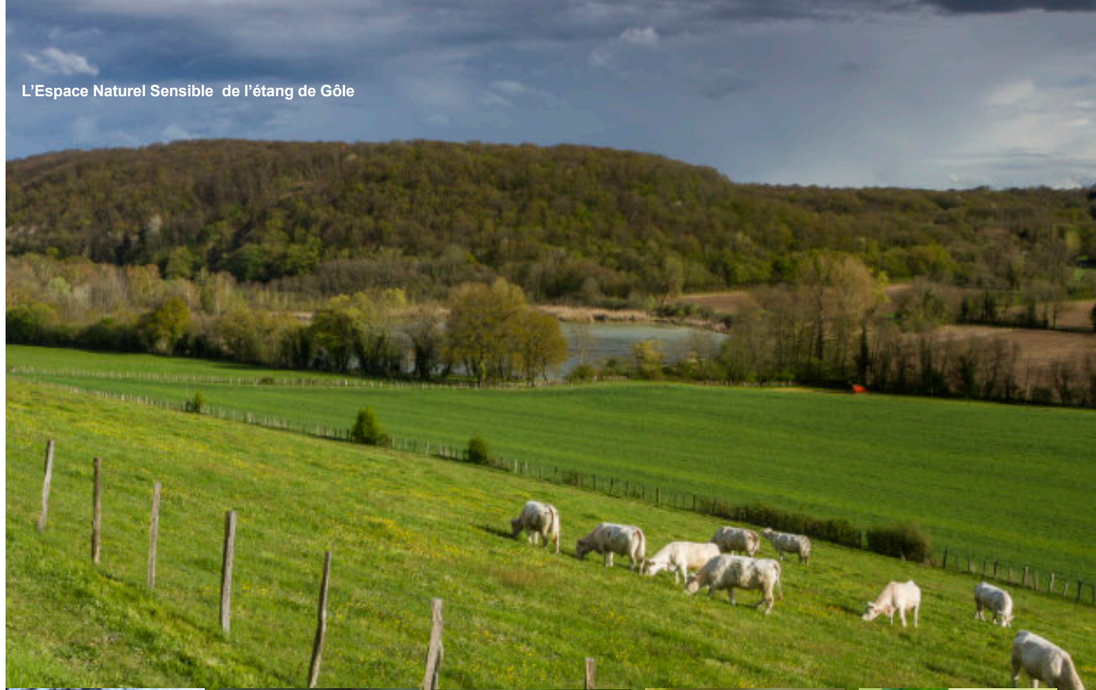
L'Espace Naturel Sensible de l'étang de Gôle

Digue de l'étang

Solarium à tortue

Héron cendré

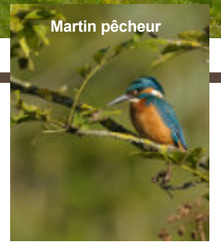
Martin pêcheur

Libellule

ENS de l'étang de Gôle
Aire de pique-nique et parcours santé

❯ **Les mares** : pour améliorer encore la biodiversité du site de l'étang de Gôle et favoriser son rôle pédagogique, cinq mares sont maintenant présentes sur le site, dont trois créées récemment en 2020 par la LPO.

❯ **Des arbres têtards remarquables** ont été répertoriés sur la commune, présents surtout sur le site de l'ENS.
Des saules ont été plantés à l'entrée du site et sont en cours de formation en têtards pour faire perdurer cette tradition ancestrale.

❯ **Le verger de l'ENS :** Les espèces plantées, arbres à fruits comme pommiers, poiriers, cognassiers, néfliers, pruniers, sont issues d'essences locales et anciennes provenant d'un producteur de la région. Le verger a été planté avec la classe maternelle de l'école et PRODEPARE* *(voir p.15)*.

❯ **Un éco-pâturage** vient d'être mis en place dans ce verger début 2021 pour l'entretien de cet espace.
Les moutons appartiennent à un habitant du village.

❯ **Plantations de haies champêtres :**

➥ Il faut saisir les opportunités !
La fédération de chasse propose des plantations de haies champêtres aux communes, voire aux particuliers ou agriculteurs. Ces actions sont financées par des fonds européens.
C'est ainsi que pas moins de cinq linéaires de haies champêtres de plusieurs mètres ont été plantées sur la commune.
Elles ont constituées de variétés d'essences locales choisies par la fédération de chasse en vue de faire des refuges pour la faune : *aubépine monogyne, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, charme, nerprun purgatif, noisetier, prunellier , viorne lantane et obier, ou encore Troëne,* plantées par séquences de 10 m.

➥ La municipalité a planté une haie champêtre le long de la *"Vie des Ânes" (voir p. suivante)*, et une en bordure du verger.

Mare et écopaturage dans le verger

Le verger

Une haie à future vocation pédagogique a été plantée par la mairie le long du chemin de "La vie des Ânes", chemin reliant l'étang de Gôle au lieu-dit le Bidaud, longeant en grande partie la rivière. Les arbustes plantés sont ceux que l'on retrouve dans le fascicule du département *"Planter des haies champêtres en Isère"* (comme *amélanchier, cerisier, fusain, argousier, néflier, sureau, etc).*
Certains arbustes ayant souffert de la sècheresse après leur plantation, la fédération de chasse a complété la haie avec leurs essences habituelles et ponctué le linéaire de plus grands arbres.
Elle indique également le rôle de ces haies grâce à un panneau d'explications *"Pourquoi planter une haie"*.

Conserver et entretenir ce patrimoine

La préservation de l'aspect champêtre de la commune est le reflet de son engagement depuis de nombreuses années en faveur du développement durable.

Il est important à nos yeux de connaître ce patrimoine afin de pouvoir le transmettre à nos enfants, aussi est-il nécessaire de penser « long terme » pour sa sauvegarde.

❯ Plan de gestion de l'ENS de l'étang de Gôle:

En partenariat entre le service des ENS du département, l'association nature Lo Parvi et la commune, la gestion de cet espace est assurée par **un plan de gestion**. C'est le troisième plan qui est en cours aujourd'hui, il sera valable durant 10 ans, et donc jusqu'en 2029.

Ceci permet d'assurer:

- la préservation du site et de sa richesse faunistique et floristique : certaines espèces sont toujours présentes ici, alors qu'elles sont classées en voie de disparition au niveau national, ou même européen (ex : la tortue cistude ou le grèbe castagneux),
- un suivi faune et flore pour les connaissances scientifiques, et de l'évolution des populations présentes sur le site,
- l'ouverture au public,
- un rôle pédagogique auprès des écoles,
- l'administration de l'ENS grâce au suivi technique et financier du technicien du service Environnement du département.

L'ENS étant communal, c'est la mairie qui gère entièrement les actions menées. Elle est guidée par le plan de gestion et ses "fiches actions". Le suivi technique assuré par un technicien du département est très appréciable, tout comme le soutien financier non négligeable qui avoisine les 94% de subvention pour toutes les actions notifiées et planifiées dans ce plan. Sans ce financement ce ne serait pas possible pour la commune. L'argent provient de la taxe d'aménagement.

❯ Mise aux normes de sécurité pour l'étang :

L'ouverture au public a nécessité d'importants travaux de restauration de la digue et du déversoir de trop plein qui ont été effectués en 2009/2010. La création d'un déversoir sec assure maintenant la sécurité du site et des abords en cas de crue millénale selon la réglementation en vigueur à la date des travaux.
À noter : le site de l'étang est accessible PMR, ce qui est, entre autres, très apprécié par les guides natures qui peuvent ainsi faire des sorties avec tous publics.

Quelques exemples parmi les actions du plan de gestion :

- Evaluation des populations d'amphibiens
- Evaluation des populations de libellules
- Comptage des tortues cistudes tous les 10 ans
- Suivi ornithologique annuel
- Suivi photographique du site tous les 5 ans
- Analyse de l'eau de l'étang et rivières en 2017
- Travaux d'entretien
- Etc.

❯ La vidange de l'étang :

Afin d'assurer la qualité globale de l'écosystème "étang", sa vidange doit être faite régulièrement. Elle vient de se faire en mars 2021 après multitude de dossiers et enfin autorisation, les périodes d'arrêté sécheresse ayant mis des freins à ce type d'opération.
La mise en assec qui suit va assurer la reminéralisation de la vase accumulée. Cela constitue un enjeu majeur pour la qualité du milieu et la conservation du site.

L'association des pêcheurs de l'étang de Gôle assure l'entretien du site : propreté, élagage/nettoyage des branches gênantes ou cassées, ou encore la pose de panneaux si nécessaire. Les membres exercent aussi et surtout une action de surveillance par leur présence, ce qui limite ainsi le vandalisme, ou la fréquentation par les véhicules à moteur dont la circulation est interdite sur l'ENS.

Les pêcheurs nettoient la pêcherie de l'étang

5300€ =
Budget alloué par le département pour l'entretien courant de l'ENS de l'étang de Gôle dans le plan de gestion.

500€ =
Subvention du département pour l'association des pêcheurs de l'étang.

Le lavoir de l'étang

De nombreux sentiers et chemins créent un maillage intéressant pour les randonneurs. Par exemple les itinéraires de la "Randonnée des fleurs" empruntent en majorité ces chemins sans que les marcheurs ne soient trop obligés de marcher sur du goudron ! De nombreux chemins "perdus" ont été réhabilités ces dernières années par la municipalité. En effet certains avaient simplement besoin d'être dégagés, ils sont maintenant entretenus (association OSEZ), alors que d'autres qui étaient devenus privés ont été rachetés par la commune comme "la vie des Ânes", chemin qui porte ce nom en référence aux ânes qui le fréquentaient autrefois pour le transport du grain au moulin du Bidaud.
Les paysages autour du village sont très variés : ces chemins ou sentiers, souvent bordés de haies champêtres, traversent champs, bois, plaine, étangs, longent la rivière ou offrent même une vue sur le Mont-Blanc du haut de la colline !

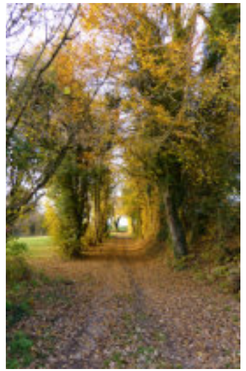

Agir pour l'environnement

La protection de la nature et de la biodiversité, très riche à Montcarra avec l'ENS, est primordiale pour les élus depuis plusieurs années. Aussi, utiliser des méthodes respectueuses pour l'environnement est une préoccupation dominante.

En effet, lors de chacun des grands travaux d'aménagement, l'environnement est pris en compte :
- dans les appels d'offre, avec la vérification des pratiques environnementales exercées par les entreprises
- avec la création systématique d'espaces végétalisés pérennes lors des travaux de voirie, avec plantes ou arbustes vivaces et paillage de copeaux de bois.

L'objectif "Zéro-phyto" est maintenant atteint sur toute la commune et englobe tous les lieux publics.
Pour le cimetière la période de transition est difficile, l'engazonnement réalisé n'est encore pas à la hauteur des espérances et cela demandera encore de la patience de la part des usagers.

Le périmètre protégé de la zone de captage est situé au haras de Tire-Gerbe

Gestion de l'eau

- Les massifs en pleine terre sont favorisés chaque fois que c'est possible, tout comme la plantation d'arbustes ou de plantes vivaces, avec paillage de copeaux de bois sur au moins 15 cm. Cette méthode associée à l'utilisation de plantes ou arbustes d'essences locales, permet de limiter l'arrosage, voir le supprimer, tout en limitant la pousse des indésirables. Il est prévu de restaurer ce paillage (avec rehausse des bordures) pour les massifs devant la mairie. Les espèces sont variées, adaptées à notre climat et au sol, et jouent ainsi un rôle pour la biodiversité en zone urbanisée.
- Un puits artésien va être creusé pour les jardins familiaux pour l'arrosage.
- rois massifs devant la mairie bénéficient d'un arrosage avec programmation automatique, celui-ci permet ainsi la bonne croissance des plantes et de privilégier cet espace. Il était surtout utile lors des premières années de plantations. Actuellement, il est mis en route seulement si besoin. Deux vannes permettent également de choisir le secteur d'arrosage.
- Le comité de fleurissement a installé une cuve récupératrice d'eau de pluie depuis le toit voisin, qui permet l'arrosage des plantations dans les "gerles" vers le pressoir à l'entrée du village route de Saint-Chef.
- La zone de captage des eaux de syndicat des eaux de la plaine et des collines du Catelan est une zone protégée sur laquelle les intrants sont limités, voir interdits, afin d'assurer une eau potable de bonne quailté pour toutes les communes qui en bénéficient.

Le Zéro phyto est appliqué depuis plusieurs années à Montcarra

❯ Favoriser la biodiversité

⮑ Les dates de fauche sur l'ENS ou le bord des routes respectent le planning de protection faune et flore.

⮑ Les corridors écologiques sont identifiés et respectés dans le PLU. Ils ont également été pris en compte dans l'extension du périmètre de l'ENS qui est maintenant contiguë avec l'ENS voisin de Rochetoirin.

⮑ Des haies champêtres d'essences variées ont été plantées.

❯ Pollution lumineuse

Depuis juin 2013, l'électricité publique est coupée la nuit de 23 h à 6 h. Non seulement cela a permis la réduction des coûts *(voir bulletin municipal de janvier 2017 p. 5)*, mais cela permet aussi la préservation de l'environnement et de la faune contre la pollution lumineuse.

Un panneau informatif a été placé à chaque entrée du village.

❯ Gestion des déchets

La mise en place d'un compostage collectif pour les déchets alimentaires est en cours sur la commune. Le fonctionnement sera participatif.

❯ Gestion des plantes envahissantes : la renouée du Japon

Des actions ont été engagées pour la lutte contre cette plante. Une coupe régulière est faite sur les deux sites répertoriés. Malheureusement nous déplorons le manque de rigueur du fauchage du bord des routes par le Département, qui favorise le développement du foyer. Nous restons vigilant et sommes en relation avec leur service Environnement pour essayer d'améliorer la coordination avec nos propres coupes.

* Par contre nous avons constaté que le passage régulier de la tondeuse sur l'espace du "pré" à l'entrée du village côté Saint-Savin, a été efficace : ce foyer a disparu.

❯ Action en faveur d'une gestion forestière pour les propriétaires privés :

En 2016, une action du plan de gestion a réuni les propriétaires forestiers de la forêt de Tire-Gerbe sur le site avec le Département et la commune, afin de les sensibiliser aux bonnes pratiques sylvicoles favorables à la biodiversité.

Une plaquette leur a été distribuée, *(disponible en mairie)*.

La prise en compte de ces préconisations permettra de conserver une forêt saine et équilibrée.

❯ Des solutions alternatives aux énergies :

Le projet de couverture du terrain multi-activités est en cours d'étude. La pose de panneaux solaires photovoltaïque est envisagée.

Récupérateur d'eau de pluie, habillé de bois et paré d'un chèvrefeuille - Route de Saint-Chef -

Valoriser le cadre de vie

Montcarra est un village nature où il fait bon vivre. Les différentes municipalités ont voulu préserver cet aspect "champêtre", et en ont tenu compte dans les travaux de sécurisation de la traversée du village qui se sont étalés depuis environ une quinzaine d'années.

Le village de Montcarra a la particularité d'être construit le long de deux départementales. La circulation peut être importante aux heures de pointe malgré des rues étroites, la vitesse assez importante, et les piétons nombreux.

Les travaux ont été réalisés par tronçons en raison des petits moyens financiers de la commune, mais ils sont maintenant faits sur une grosse partie du village :

➥ Priorité a été donnée à la sécurité des piétons et des automobilistes par la création de trottoirs et de voies prioritaires qui ralentissent la vitesse de circulation des véhicules.

➥ L'enfouissement des réseaux électricité et téléphonie a été réalisé systématiquement,

➥ Tout comme la mise en séparatif eaux pluviales/eaux usées.

➥ Enfin, l'intégration d'espaces dédiés aux végétaux a été pris en compte. Chaque fois que c'était possible des zones de plantation ont été réalisées le long de la chaussée, avec des plantes vivaces variées, arbustes, rosiers ou graminées. Si les premiers travaux de 2010 avaient utilisé la pouzzolane en guise de paillage, les pratiques ont maintenant évolué vers l'utilisation d'un paillage végétal/copeaux de bois.

Les espèces sont variées, adaptées à notre climat et au sol, et jouent ainsi un rôle pour la biodiversité en zone urbanisée.

Avant... et

...après enfouissement des réseaux et création de trottoirs - Grande rue du centre bourg -

La Grande rue est presque aménagée en totalité avec les derniers travaux réalisés en 2020/21 à l'entrée côté Dolomieu *(photo ci-contre et p. 44)*.

Pour la rue des Fontaines, côté Saint-Savin, c'était aussi en 2020, avec en plus un enfouissement des réseaux jusqu'au chemin du Bidaud (v*oir p. 45)*.

6- Qualité de l'espace public

la Grande rue après l'église

a bénéficié d'un aménagement en 2010, avec mise en valeur du four communal, espaces verts, création de trottoirs, et enfouissement des réseaux.

Un PLU qui prend en compte l'identité du village

Ce document rédigé et approuvé en 2017 permet de :

- Maintenir un équilibre démographique
- Développer de manière raisonnée et durable l'urbanisation
- Favoriser le développement du centre bourg
- Préserver et restaurer les milieux naturels
- Maintenir et encourager les activités économiques et agricoles
- Préserver l'identité paysagère de Montcarra

Patrimoine en pisé

"Le pisé est un mode de construction en terre. Ce matériau, souvent prélevé sur place est tassé entre des banches (sortes de coffrages) avec un pilon."

Le village de Montcarra est riche de plus de 50% de ce matériau sur son territoire. Souvent invisible sous les façades rénovées, ce matériau qui constitue une bonne isolation thermique demande cependant des précautions particulières lors de tous travaux.

Un recensement de ce bâti ancien remarquable et typique du Nord-Isère s'est déroulé en 2016 dans le secteur. Nous avons activement participé à cette action dont le but à terme sera la valorisation des constructions en pisé sur la région *(cf bulletin municipal de janvier 2017 p. 11)* et des conseils concernant les travaux de rénovation.

Grange en pisé à Montcarra - Grande rue

Maîtrise de l'affichage publicitaire

Le comité de fleurissement avait montré l'exemple lors de sa randonnée en réalisant des banderoles imprimées, beaucoup plus propres que les "pubs" habituelles…
Les autres associations ont suivi l'exemple petit à petit comme le comité des fêtes, puis le club de rugby des Panthères roses, etc.

Puis, à nouveau sous l'impulsion du comité de fleurissement, voyant fleurir tous ces petits panneaux de bois disgracieux dans ses plates-bandes, ou des affiches collées intempestivement sur les bâtiments publics, la municipalité a pris un arrêté début 2019 afin de réglementer la publicité.
Celle-ci est ainsi maintenant réservée aux associations ou manifestations sur la commune et aux emplacements prédéfinis aux entrées du village. Des banderoles sont placées sur des supports dédiés, de façon provisoire.
D'autres emplacements spécifiques sont réservés aux affiches et ouverts à tous (comme le panneau bois dans le centre). Les panneaux en bois plantés dans les plates-bandes et bords de routes sont désormais interdits. Les municipalités des alentours ont reçu un courrier à transmettre à toutes leurs associations pour les avertir que tout panneau placé intempestivement sur la commune sera enlevé…

Banderole du comité des fêtes

L'association "Autour du Clocher" de Montcarra

Cette association a pour vocation le soutien financier à la commune pour la rénovation du patrimoine du village.

Elle organise des manifestations culturelles :
Concerts, théâtre, expositions, bourse aux livres, etc.
Elle organise également des animations lors des journées du patrimoine.

La Fondation du patrimoine

La commune a signé un partenariat avec la Fondation du patrimoine pour le financement de la rénovation de l'église. Cette entité récolte des dons déductibles fiscalement de la part de particuliers ou d'entreprises.

C'est ainsi que des travaux sur l'étanchéité de ce bâtiment ont pu être faits avant qu'il ne soit trop tard : réfection de la toiture, de la zinguerie, du drainage et des vitraux ont en effet constitué la première tranche de travaux terminés en 2014.
Dernièrement (fin 2019) c'est l'électricité et l'éclairage qui ont pu être mis aux normes. L'ACM donne également une participation financière à chaque déblocage de fonds de la Fondation.

Le four communal a entièrement été restauré lors du dernier mandat. C'est l'ACM qui a entièrement financé le reste à charge de la commune sur le coût des travaux après subventions.

Inauguration des travaux du four communal

Costumes d'époque et accordéon devant un public de Montcarradiauds venus nombreux

Pour un village accueillant

Montcarra est traversé par deux départementales qui se coupent au carrefour de la place de la Bascule. Trois entrées du village ont été aménagées à l'initiative du comité de fleurissement. Pour celle côté La Tour du Pin, ce sont les riverains qui ont aménagé des bordures végétalisées devant leurs habitations et le syndicat des eaux qui a aménagé devant leurs bâtiments.

Entrée Saint-Chef

❯ À commencer par l'entrée route de St Chef en 2010 où un ancien pressoir a été mis en valeur, entouré de grandes gerles fleuries (don d'une personne de la commune - grands tonneaux en bois où l'on foulait le raisin dans la vigne), et d'arbustes.
Les gerles arrivent cependant bientôt en fin de vie, elles seront certainement bientôt remplacées par des plantations en pleine terre.

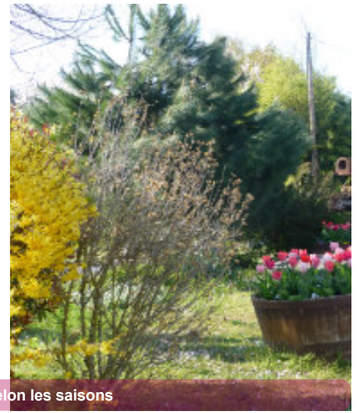

Entrée du village - Route de St Chef - Fleurissement selon les saisons

Entrée Saint-Savin

❯ En 2012, c'est un massif pour l'entrée route de St Savin qui a été créé avec des rosiers, gauras et ifs. Il a été réalisé par le prestataire de la commune sur bâche de plantation pour éviter l'arrosage et limiter l'entretien. La croix des Bachaux, située un peu avant, a aussi été entourée de rosiers couvre-sol.
Ces zones constituent un fleurissement durable.

❯ En 2014, le lavoir des Bachaux, rénové par la municipalité, a été mis en valeur grâce à un massif composé d'arbustes et de fleurs vivaces et fleuries.

❯ Récemment, et sur les conseils du CAUE, une lignée de quatre tilleuls ont été plantés pour ralentir les automobilistes par un effet visuel. Les plantations ont été réalisées avec la Fédération de chasse dans le cadre de leur action en faveur des haies.
Il faudra attendre un peu la pousse de ces arbres pour estimer l'effet attendu. Le passage surélevé construit dans le carrefour a déjà eu un impact positif sur la vitesse des automobilistes.

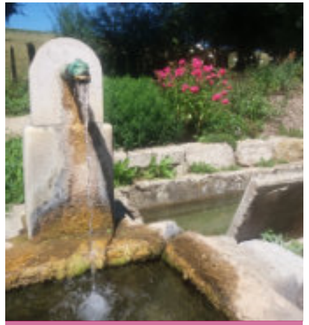

Fontaine, lavoir et croix des Bachaux

Massif de rosiers, ifs et gauras, route de St Savin

Entrée Dolomieu

❯ Pour l'entrée côté Dolomieu, de nouveaux espaces végétalisés sont venus compléter ceux déjà existant lors des travaux de sécurité réalisés courant 2020. Toujours dans un souci de réduire la vitesse dans ce virage où plusieurs accidents s'étaient déjà produits, des voies rétrécies avec passages prioritaires ont été aménagés sur la RD43.
Les travaux ont été menés principalement par la commune de Montcarra, mais une partie du financement revenait à Saint-Chef, riveraine d'un côté de la route.
La commune a associé les membres du fleurissement pour le choix des végétaux qui s'est porté sur des Verveines de Buenos aires associés à des Gauras et Perovskia au premier rétrécissement de l'entrée, un mélange d'Euphorbes et graminés au passage alterné, des rosiers pour le massif en face à celui existant, ainsi qu'un tapis de sedum pour la bute le long du cheminement piéton.

Avant

Après travaux - 2020

Entrée la Tour du Pin

Fleurissement et entretien réalisé par les riverains

Pour le centre du village

Place de la mairie

Lors de la construction de la nouvelle mairie, sur le même parking que l'école et face à l'église, il a tout de suite été intégré des massifs pleine terre. Un effort particulier est fait sur ce lieu public très fréquenté.

❯ Les zones végétales sont diversifiées, et fleurissent au fil des saisons. Les massifs sont paillés, et bénéficient pour ceux qui en nécessitent d'un arrosage automatique devenu nécessaire uniquement en cas de plantations nouvelles.

- Massif de vivaces *(photo 1 ci-contre)*
- Massif de rosiers *(photo 2)*
- Trois massif de graminées accompagnant le cheminement piéton qui relie la mairie à la salle polyvalente *(photo 3)*
- Massif minéralisé au pied du mur devant la mairie
- Pelouses et arbres, dont l'arbre de la liberté *(photo 4)*
- Un hôtel à insecte entouré de plantes, élaboré avec les enfants de la classe de maternelle de l'école du village *(cf p.15)*.
- Une fresque murale est prévue sur le mur du soutènement du cimetière. Ce projet est mené par le comité de fleurissement qui en assurera le financement, mais en attente pour l'instant qu'il y ait à nouveau des rentrés d'argent, vu l'arrêt des manifestations en cette période. Il est prévu que ce soit l'ACM qui prendra en charge les travaux de préparation du mur.

1- Vivaces devant la mairie

2- Rosiers face à la mairie

3- Massifs de graminées

4- Cérémonie du 14 juillet au pied de l'arbre de la liberté

Place de l'église

La place de l'église : un belvédère sur l'étang de Gôle et le paysage. Elle a été la première à être fleurie à la création du comité de fleurissement.

Cette place devrait faire l'objet d'une entière rénovation dans les années à venir. C'est un projet de longue date, mais avant lequel des projets plus urgents passent toujours en priorité : construction de la mairie et salle des fêtes, du multi-activités, et aujourd'hui l'agrandissement de l'école. Aussi, pour l'instant des bacs de potées fleuries sont encore présents place de l'église. Un petit massif verra peut-être le jour très prochainement…

➥ C'est ici une des entrées de l'ENS : vous trouverez un panneau d'accueil du site en haut des escaliers qui descendent au *"sentier sous l'église"* menant à l'étang. La vue est dégagée, et une table de lecture du paysage a été installée.

➥ Des arbres sont présents sur cette place, ils ombragent le monument aux morts du village. Leur taille a été réduite à une intervention par tiers chaque année dans un premier temps, pour préserver l'aspect visuel et réduire les interventions annuelles. L'objectif à terme serait de tendre vers un port libre.

Face à la place se trouve le bâtiment de l'ancienne mairie transformé en logements locatifs par le bailleur social la SEMCODA.

La place de l'église est aussi une des entrées du site de l'ENS

Place de la bascule

C'est ici que l'on trouve le seul commerce du village, le restaurant-bar-épicerie "Ô Puits gourmand", ouvert en été 2018 à l'initiative de la municipalité.

Se trouve également ici l'ancienne bascule de la commune où jusque dans les années 80, tracteurs et camions venaient encore peser leurs chargements.
Ce patrimoine avait été couvert pour sa conservation et sa mise en valeur, par une municipalité précédente.

La bascule - Le restaurant Ô Puits gourmand

Un certain nombre d'espaces sont végétalisés de longue date, mais certains ont fait l'objet de rénovations récentes.
➥ Des arbres ont été plantés sur le parking, dont l'un renouvelé cette année. Le comité de fleurissement a effectué des plantations à leurs pieds : lierre ou pervenches et il est prévu des géraniums vivaces bleus pour celui planté dernièrement.
➥ Les deux grands massifs ont entièrement été rénovés fin 2020 par le comité de fleurissement (gros œuvre de préparation par le prestataire de la commune). Un style épuré a été adopté avec trois arbustes sur chacun, et minéralisé avec paillage de cailloux originaires d'une carrière voisine.
Lilas des Inde, Céanothe et cerisier du Japon offriront une floraison étalée sur les saisons, ils sont entourés de quelques graminées et Arméria sur le premier massif. Lilas des Indes, Nandina et fusain pour le second, entourés de sauges, arméries et fétuques.

Des plantations de chèvrefeuilles et de lierres le long de la barrière sont destinées à retomber côté route pour couvrir le mur devenu inesthétique.

Massif en printemps 2020, et…

…après rénovation- automne 2020

Place de la bascule - Fleurissement été / hiver

Sans oublier les autres quartiers

Des espaces verts sont élaborés tout au long du village et dans les lotissements.

Lotissement des Magnolias :
Un banc pour admirer la vue sur l'étang

Le Royolet : haie champêtre et banc de pierre - création 2016

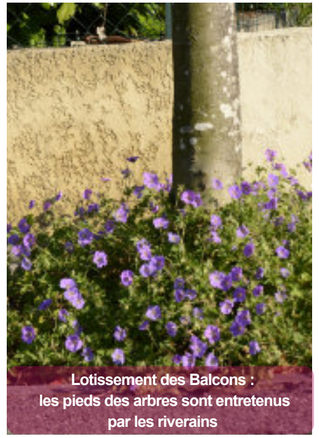

Lotissement des Balcons :
les pieds des arbres sont entretenus par les riverains

Quartier des Magnolias, les riverains ont émis le souhait de faire des plantations sur une bute en bord de l'impasse. Plantation de boutures de romarin rampant-2017

Devant l'école

Lotissement des Balcons

Traverser le village

La rue suit la ligne de crête de la colline sur laquelle le village est installé.
C'est une route départementale :
la circulation automobile est très présente.

Tous les travaux de la traversée du village ont eu le même objectif : Les trottoirs occupent un côté de la rue. Des espaces ont été réservés pour des plantations de l'autre côté, avec des arbustes et des plantes vivaces ou couvre-sol d'espèces variées. Les réseaux aériens disgracieux ont été enfouis pour disparaître du paysage.
On retrouve les mêmes espèces de végétaux à plusieurs endroits afin de constituer des "rappels".
Les emplacements parfois très étroits ont limité les choix pour laisser la visibilité aux automobilistes.
Le four communal a été mis en valeur avec des rosiers contre la façade.

Grande rue après l'église - Travaux 2010

Grande rue

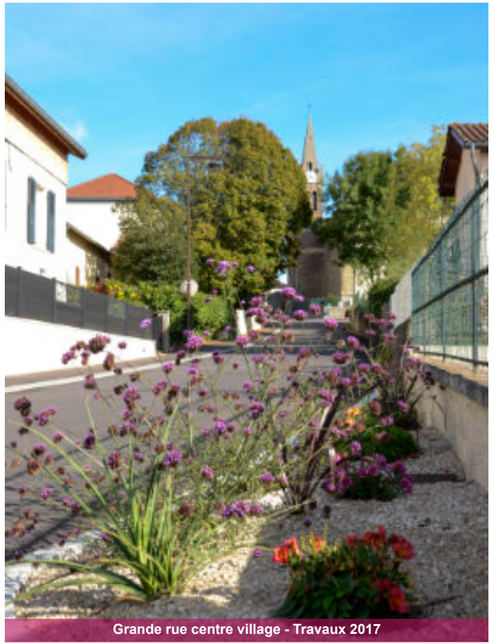
Grande rue centre village - Travaux 2017

Rue des Fontaines

Avant

Après travaux - 2020

Avant

Après travaux 2021

Chemin du Bidaud

Des paysages métamorphosés grâce à l'enfouissement des réseaux électricité/ téléphonie

Les jardins familiaux

Une nouveauté 2021 !

Les habitants qui le souhaitent peuvent "louer" une parcelle à la mairie pour 5 € symbolique.
Cultiver ses propres légumes est ainsi désormais possible pour tous les habitants du village.
Une mare a été créée par la LPO à proximité.
Pour l'arrosage un puits artésien va être foré pour une totale autonomie.

Sept jardiniers cultivent actuellement cet espace d'une superficie de 800 m².

Du paillage (BRF) est à disposition, et couvre déjà les allées.

Une parcelle a été réservée aux écoliers du village

Les futurs jardins familiaux et la mare sont situés juste derrière la mairie et l'école

Les espaces sportifs

➥ L'ancien terrain de foot est aujourd'hui occupé par des clubs de Rugby : les "Panthères roses" qui sont une équipe féminine de cadettes, et depuis cette année on pourra y voir aussi la nouvelle association de Touch rugby.
➥ Un groupe d'amateurs de pétanque est en train de faire revivre l'ancien jeu de boules.
➥ Un terrain multi-activités est en cours de construction. Situé en plein centre, derrière la mairie et face à l'école, il servira d'espace sportif aux écoliers et aux enfants du village.
Devant la salle polyvalente, abrité et couvert de panneaux photovoltaïques, il pourra aussi être un lieu de manifestations diverses.

Les panthères roses, une équipe de rugby féminine

À côté du stade : ce grand terrain est un endroit agréable qui accueille la plupart des manifestations du village.
Un bar abrité accueille les visiteurs.

L'emplacement de l'espace multi-activités.

Médias

Retrouvez la commune sur Facebook : ***facebook.com/montcarra38890***

Le comité de fleurissement aussi : ***facebook.com/Randonnée-des-fleurs-Comité-de-Fleurissement-de-Montcarra***

Site dédié à la randonnée : ***"fleurissement.montcarra.fr"***
en lien sur le site de la commune : ***"www.montcarra.fr".***